



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

politique à l'égard des retraités

Question écrite n° 66401

Texte de la question

M. Jean-Louis Idiart attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur la représentation des personnes âgées dans les débats sociaux et publics. Nous assistons à un phénomène démographique qui voit le nombre de personnes âgées s'accroître de plus en plus rapidement. Ces personnes représentent un poids économique et social important, et n'hésitent pas à s'inscrire dans les actions du volontariat associatif. Pourtant, à l'heure où le Gouvernement mène son action dans le sens de l'écoute de toutes les composantes de la population française, privilégiant ainsi la démocratie participative, force est de constater que les associations de personnes âgées ne sont pas, officiellement, prises en compte par les instances de décisions sociales, comme peuvent l'être les CCAS ou la COTOREP. Il lui demande en conséquence de bien vouloir lui faire connaître son sentiment sur ce problème et les mesures tant législatives que réglementaires qu'elle est prête à prendre afin de lui apporter une solution.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Louis Idiart](#)

Circonscription : Haute-Garonne (8^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 66401

Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 septembre 2001, page 5408